

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

INSERIONS: Annonces: la ligne... Réclames... Faits divers... On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an... Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne...

Table with financial data: 3 0/0, 4 1/2, Emprunts (5 0/0), 1<sup>er</sup> MAI, 3 0/0, 4 1/2, Emprunts (5 0/0), Actions: Banque de France, Société générale, Crédit foncier de France, Chemins autrichiens, Lyon, Est, Ouest, Nord, Midi, Suez, Péruvien, Banque ottomane, Londres cour, Crédit Mobilier, Turc.

DEPECHE COMMERCIALES Service particulier du Journal de Roubaix. New-York, 29 avril. Change sur Londres, 4.87 3/4; change sur Paris, 515.

ROUBAIX 1<sup>er</sup> MAI 1876. Les conseils généraux

La session des conseils généraux ne paraît devoir être signalée par aucun incident grave. Nous croyons qu'il convient de n'attacher qu'une médiocre importance aux discours en faveur de l'amnistie qui a été prononcée par un conseiller général de Lyon, d'autant plus que le fait est isolé et qu'on peut dire de lui qu'il est l'exception qui confirme la règle.

fait qu'on paraît trop pressé d'oublier, c'est que les dernières élections des conseillers généraux ont donné la majorité aux partis conservateurs. C'était au temps de ce que les radicaux ont appelé si dédaigneusement le règne de l'ordre moral.

Bien que la loi autorise les conseils généraux à émettre des vœux sur les questions d'administration générale, la politique est exclue de leurs délibérations, et les hommes pratiques, expérimentés, qui sont le plus grand nombre dans les conseils, tiennent à honneur de ne pas formuler des vœux que l'autorité devrait annuler.

Mais ce que ne veulent pas reconnaître les journaux radicaux, c'est que les conservateurs de nos assemblées départementales, précisément parce qu'ils sont conservateurs, subissent les faits accomplis, et ne croient pas devoir sacrifier à leurs susceptibilités, à leurs rancunes les intérêts spéciaux qui leur ont été confiés.

Sans doute il faut tenir compte de cette faiblesse humaine qui fait qu'on se range volontiers à l'avis du plus fort, que le parti qui triomphe gagne par ce simple fait un nombre nouveau d'adhérents; sans doute il y a des gens qui se disent républicains ou qui, suivant l'expression familière, font bonne mine à la république, parce qu'elle a été proclamée, quoique provisoire et révisable.

Disons donc, pour nous résumer, que la majorité des conseils généraux ont fait acte de sagesse en ne s'occupant pas de politique et en s'attachant, comme précédemment, à l'examen des intérêts locaux qui leur sont confiés; cherchons dans leur conduite une preuve

de leur patriotique intelligence, d'une manifestation de sentiments politiques et républicains.

ALEXANDRE WATTEAU.

Les journaux radicaux redoublent d'ardeur dans la défense de la cause de l'amnistie. Les modérés, au contraire, ont ralenti leur feu.

Les Débats, le Temps, l'Opinion, ne répondent plus rien aux Droits de l'Homme, au Rappel, au Peuple, à la République française.

C'est à croire que les modérés ont épuisé leur énergie dans leur première protestation, et qu'ils sont effrayés de l'audace qu'ils ont montrée, en osant tenir tête pendant quelques jours à leurs anciens alliés de la Montagne.

« Mon cher, disait un gros monsieur décoré, nous n'aurons de repos que lorsqu'on aura fusillé quatre-vingt mille de ces gredins-là. — Diantre! se cria le voisin, quatre-vingt mille! — Quatre-vingt mille, reprit l'homme obèse. — Quatre-vingt mille et dire que cette phrase tombée des lèvres d'un Prud'homme enragé est peut-être l'expression d'une nécessité cruelle! SERAIT-IL DONG VRAI, GRAND DIEU! qu'à notre société pourrie, IL FALLUT, pour la remettre SUR PIED, CETTE SAIGNÉE EPOUVANTABLE? »

Puis ce passage de M. Alexandre Dumas fils: « De quel accouplement fabuleux d'une limace et d'un paon, de quelles antithèses néo-ésotériques, de quel suintement séché peut avoir été générée, par exemple, cette chose qu'on appelle M. Gustave Courbet! Sous quelle cloche, à l'aide de quel fumier, par suite de quelle mixture de vin, de bière, de mucus corrosif et d'œdème stultifiant a pu pousser cette courge polue, ce ventre esthétique, incarnation du moi imbecille et impuissant? »

Et les Droits de l'Homme concluent: « Il faut qu'on le sache: ce qui enraye l'amnistie, c'est beaucoup moins le souvenir des otages tués dans l'affolement du combat que la honte, si elle n'est non les remords, laissée par de telles infamies dans l'âme de ceux qui les ont écrites. »

« L'affolement du combat, » dit à propos de l'assassinat des otages dans les prisons, est un euphémisme de circonstance tout à fait remarquable. Les Droits de l'Homme comprennent évidemment que le récit vrai de ces horribles boucheries humaines révolterait tout le monde. Aussi imaginent-ils un affolement de combat pour les expliquer, comme si les otages avaient été sur les lieux où l'on se battait.

Cela est l'incident; mais il y a le mot de la situation, d'une brutale franchise, à la fin de cette défense des condamnés ou plutôt de ce réquisitoire contre les modérés, qu'il faut reproduire: « A la rigueur, Banco peut amnistier M. Macbeth; M. Macbeth n'amnistiera jamais BANCO. »

de leurs passions trouver dans les organes des modérés une explosion de protestations contre cette déclaration audacieuse; nous étions curieux de lire ce que M. Sarcey personnellement, mis en cause par sa doctrine sur « les nécessités cruelles, » dirait de cette citation de ses propres antennes.

« Notre grand étonnement, M. Sarcey ne réplique rien aux Droits de l'Homme. M. Sarcey se contente de plaisanter Mgr Guibert et les catholiques, sur les dangers qu'ils peuvent courir. Faux martyrs, dit-il aux prélats, vous êtes des faux martyrs. »

« Cette boutade... humoristique, écrite avec du fiel, mérite d'être reproduite, après le petit bout de citation empruntée aux œuvres d'autrefois de M. Sarcey et que vient de publier le journal les Droits de l'Homme. »

« L'autre jour, à l'ouverture de l'assemblée des comités catholiques de France, Mgr Guibert, dans une de ces prosopopées chères à la vieille rhétorique, évoquait les bourreaux du siècle; et leur offrait à tête, que personne ne songe d'ailleurs à lui demander. »

« Ce genre d'éloquence est particulièrement élargi français. L'autre jour, dans une commune qui ressortit du canton de Doney (Nièvre), un brave curé montait en chaire pour faire son prône. Or, il se trouvait que, ce dimanche-là, le gouvernement avait convoqué au chef-lieu de canton tous les hommes faisant partie des classes 1864 à 1866. »

« Pourquoi avait-il choisi un dimanche? »

« Apparemment pour déranger moins de travailleurs en train, par égard pour les laborieux ouvriers et paysans, à qui il était forcé de prendre un jour. »

« Mais le bon curé avait frêmi d'indignation. »

« Tous ces hommes convoqués au chef-lieu n'assisteraient donc pas à la grand-messe! Quel scandale! »

« Et le voilà qui s'en prend à la République, à ce gouvernement des soi-disant conservateurs qui fait exprès de choisir le dimanche pour cette revue, afin d'écarter les fidèles du saint sacrifice. »

« Une fois lancé sur ce thème, il ne s'arrête plus. »

« L'apostrophe des républicains; il leur reproche d'être feds tous de la même pâte: « C'est la mode aujourd'hui, s'écrie-t-il, c'est la mode, je le sais bien, de manger les prêtres... Ils en veulent tous manger... Vous voulez en manger? Eh bien? tenez... »

« Tout en parlant, il déboutonna sa soutane et découvrit son estomac: « Voilà ma poitrine, montez donc en mangez... »

« Je dois dire que personne dans l'assistance ne se leva; n'y avait-il point de républicains à cette messe? ou bien étaient-ils terrifiés par ce mouvement d'éloquence? ou même ce mets, si appétissant qu'il fut d'ordinaire, ne leur plaisait-il pas ce jour-là ou étaient-ils suffisamment repus? On ne le saura jamais. »

« Le fait est que ce digne curé reboutonna sa soutane, et remporta sa poitrine aussi intacte que peut l'être celle de Mgr Guibert en personne. »

M. Francisque Sarcey parle de la poitrine « intacte » de Mgr Guibert; il ne parle pas de la poitrine de Mgr Affre, ni de la poitrine de Mgr Darboy, pas plus que les soutanes du P. Bourard, du P. Ollivaint, du P. de Bengy, du P. Capier. Cependant il est incontestable que « déboutonnées » ou non, les soutanes de ces prélats et de ces prêtres ont été percées de balles, par conséquent leur poitrine ne sont pas restées « intactes. »

Y avait-il des républicains dans les exécuteurs de ces « faux martyrs? C'est ce que M. Sarcey oublie de dire. Seulement, on se demande comment M. Sarcey, qui ne croit pas que les poitrines des citoyens soient menacées par aucun républicain, a été assez cruel pour prétendre qu'il y avait nécessité d'exécuter quatre-vingt mille républicains.

Quel sentiment lui inspirait son invocation à Dieu quand il disait: « Serait-il donc vrai, grand Dieu! qu'à notre société POURRIE il fallût pour la REMETTRE SUR PIED cette SAIGNÉE EPOUVANTABLE. »

Les Droits de l'Homme pourraient bien avoir raison; les Macbeth redoutent trop Banco pour les amnistier jamais.

Si Banco était là, en effet, M. Sarcey ne pourrait plus plaisanter les « faux martyrs, » car il n'aurait pas trop de toute sa verve pour développer sa théorie sur la nécessité cruelle des saignées épouvantables comme remède à appliquer à notre société pourrie.

LETTRE DE PARIS

Paris, 29 avril. La Gazette d'Auvergne nous fait connaître un curieux épisode de la dernière séance du Conseil général du Puy-de-Dôme. Une commission du Conseil avait eu l'idée de prélever sur les fonds départementaux un crédit de 150 francs pour contribuer à l'érection d'un monument destiné à rappeler aux âges futurs le centenaire de l'indépendance des Etats-Unis.

M. Bardoux, avec l'éloquence emphatique d'un avocat de troisième ordre, a plaidé pour faire ratifier ce crédit. Il faut relire, en tête du livre de M. Claudio-Janet, les Etats-Unis contemporains, la belle lettre dans laquelle M. le Play démontre si clairement combien l'appui prêt par Lafayette et les autres libéraux de la noblesse française a été impolitique et contraire à nos vrais intérêts.

M. Bardoux n'en a pas moins réussi à se faire applaudir par plusieurs membres du Conseil du Puy-de-Dôme et par le public des curieux. Mais M. le comte Marthas-Becker demande la parole, se lève et dit: « Quant à moi, Messieurs, ce qui me froidit singulièrement dans mon esprit »

« tout sentiment et enthousiasme en faveur de la proposition d'un crédit pour la fête du centenaire américain, c'est que je ne puis oublier qu'après la dernière guerre, LE PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS A ADRESSÉ UNE LETTRE CHALEUREUSE A L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE POUR LE FELICITER DE SES VICTOIRES SUR LA FRANCE. »

« Le silence glacial accueille d'abord ces graves paroles, puis des applaudissements nombreux éclatent; parmi ceux qui applaudissent sont des hommes de bonne foi, qui tout à l'heure applaudissaient M. Bardoux, mais qui, éclairés par ce qu'ils viennent d'entendre, ne peuvent s'empêcher de rendre un hommage légitime à ce langage de la raison et de la vérité. »

M. Bardoux pâlit sous le coup de masse qui l'atteint en pleine poitrine, il balbutie quelques mots embarrassés et met aux voix les conclusions de la commission!

On vote par main levée. On vote une fois, on vote deux fois, on vote trois fois: impossible à M. Bardoux de constater de quel côté est la majorité. On vote enfin par assis et levé. Une faible majorité se déclare en faveur des conclusions de la commission tendant au vote du crédit.

L'incident est clos. A la veille des importants débats qui vont recommencer dans les deux Chambres sur la question de l'enseignement et des universités catholiques, je signale particulièrement à votre attention une brochure qui doit être mise en vente lundi prochain, à la librairie Palmé, sous

ce titre: L'enseignement scientifique et médical de l'Etat et l'organisation des universités catholiques. L'auteur, M. de Marniesse, a publié dans la Revue du Monde catholique des travaux très-remarquables du monde savant. Aujourd'hui, il vous donne, avec un rapide historique de l'enseignement supérieur en France, et une critique de son état actuel, un résumé des principes dont l'expérience a consacré les œuvres dans les universités européennes, en appliquant ces principes à l'institution des universités catholiques.

En citant l'exemple de toutes les nations civilisées où l'enseignement est florissant, le D<sup>r</sup> de Marniesse conclut à la nécessité d'une liberté complète dans les études et les institutions universitaires, seul moyen d'assurer le développement et la diffusion de la science. En fin de compte, l'auteur demande la suppression de l'université de France. Je me propose, du reste, de revenir sur cet important travail.

DE SAINT-CHERON. BULLETIN ECONOMIQUE Commerce extérieur de la France pendant les trois premiers mois de 1876.

Table with 2 columns: 1875, 1876. Rows: Importations, Exportations, Différence en faveur des exportations, Différence en faveur des importations.

Les importations continuent cette année, à dépasser les exportations. Voici le relevé comparatif du premier trimestre 1875 et 1876:

Table with 2 columns: 1875, 1876. Rows: Importations, Exportations, Différence en faveur des exportations, Différence en faveur des importations.

Ainsi la situation de l'année dernière est retournée. Nous avions, au 1<sup>er</sup> avril 1875, un excédant d'exportations de 125,434,000 francs; nous avons, cette année, un excédant d'importations de 109,180,000 francs.

Si l'on considère le mouvement général des échanges, le total des importations et des exportations, dans les trois premiers mois de 1875, a été de 1,828,172,000 francs, et en 1876, de 1,721,860,000 francs, d'où résulte, en faveur de 1875 sur 1876, une différence de 106,312,000 francs.

Il n'y a assurément pas lieu de s'effrayer de cette situation de 1876, mais elle doit nous rendre prudent et réservés dans nos dépenses, quoique nous sachions déjà que le tableau des revenus indirects pour le premier trimestre de 1876 est satisfaisant. Nous avons sous les yeux le compte des perceptions de la régie des douanes et de la régie des contributions indirectes pendant cette période; utilisons-le pour établir une comparaison entre les trois premiers mois de 1875 et les trois premiers mois de 1876:

Table with 2 columns: 1875, 1876. Rows: Droits de douane à l'imp., Droits de statistique, Droits de navigation, Droits divers de douane, Taxe des sels perçue par la douane, Boissons et droits sur les bières, Sels, Sucre indigène, Droits divers indirects, Tabacs, Poudrerie.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 2 MAI 1876. — 79 —

Le Trésor de l'Abbaye

(Faisant suite à PATIRA.) PAR RAOUL DE NAVERY XVII LES RUINES DU GUILDO (SUITE).

Leur joie s'éparpillait en phrases sonores; elles ne tintaient pas, elles chantaient.

Tanguy se dressa sur sa rude couche. — Je révé! répéta-t-il je révé! On a décapité les clochers, et on a fondu les cloches pour en faire des canons.

Mais comme si elles comprenaient les doutes de Tanguy, les cloches babilèrent davantage; elles paraissaient entonner un chœur de triomphe et se faire des messagères ailées d'une nouvelle de salut.

Hervé s'éveilla en poussant un léger cri de joie. — Les cloches de Léhon! dit-il. Ce n'étaient point les cloches de Léhon, mais elles n'en sonnaient pas moins, si douces, si proches, si caressantes que le marquis s'agenouilla pour prier.

Tout à coup une pensée illumina son cerveau. — Les pierres sonnantes! s'écria-t-il avec une joie dont Hervé s'effraya; les pierres sonnantes!

Et pressant son fils sur sa poitrine, le marquis Tanguy quitta le retrait au fond duquel il se cachait depuis trois jours, et gagna la tour voisine qui dominait un espace de terre aride disputé par les galets, et au milieu desquels croissaient des maigres taillées de joncs.

XVIII LA HAUTE MER Au moment où Patira se sépara du marquis de Coëtquen, le Fignoleur ne savait pas d'une façon précise comment il achèverait l'œuvre de salut qui semblait le couronnement de sa vie.

Il marchait lentement vers Dinan, la tête penchée, répétant d'une voix inquiète: — S'il est ingrat, tout est perdu... Cependant, comme la pensée du mal gardait peu de prise sur cette âme généreuse, Patira retrouva bientôt son courage, et gagnant le faubourg du Jersual, il frappa à une porte basse qu'une femme entrouvrit craintivement.

— S'il est ingrat, tout est perdu... Cependant, comme la pensée du mal gardait peu de prise sur cette âme généreuse, Patira retrouva bientôt son courage, et gagnant le faubourg du Jersual, il frappa à une porte basse qu'une femme entrouvrit craintivement.

— S'il est ingrat, tout est perdu... Cependant, comme la pensée du mal gardait peu de prise sur cette âme généreuse, Patira retrouva bientôt son courage, et gagnant le faubourg du Jersual, il frappa à une porte basse qu'une femme entrouvrit craintivement.

— S'il est ingrat, tout est perdu... Cependant, comme la pensée du mal gardait peu de prise sur cette âme généreuse, Patira retrouva bientôt son courage, et gagnant le faubourg du Jersual, il frappa à une porte basse qu'une femme entrouvrit craintivement.

— Je voudrais parler à Jobineau, dit Patira. — Il n'est point encore rentré, répondit la femme. — Pensez-vous qu'il tarde beaucoup? — Je ne sais pas, vous savez, le poison a des lubies, il mord ou il ne mord pas... il y a des jours de chance et des jours de déveine... Mais si vous voulez attendre mon homme, prenez place sur le banc de la cheminée... le temps est dur, peut-être Jobineau a-t-il de la peine à manœuvrer.

Jobineau essaya le banc avec une politesse embarrassée, puis tranquillement, elle continua les apprêts du souper. De temps en temps elle s'approchait d'un berceau, le balançait de la main, puis adressait quelques mots à une fillette fort attentive à reprendre le linge du ménage. Dans l'angle de la salle enfumée un jeune garçon faisait un filet de pêche.

Patira trouvait une sorte de repos à contempler cet humble intérieur si calme au milieu de la tourmente révolutionnaire. Lui qui venait d'assister aux horribles spectacles des massacres et des incendies, savourait une joie intime en présence des scènes paisibles qui le réjouissaient jadis aux Forges de Saint-Eloi, tandis qu'il vivait au milieu de la famille de Mathée.

Tout à coup le jeune garçon se leva

en laissant tomber sa navette, et courut à la porte. — Voici le père! dit-il. En effet Jobineau rentrait, le visage souriant, il tira deux écus de sa poche, et les posa sur la table. Josette s'approcha du pêcheur et lui désignant Patira: — Ce jeune homme l'attend depuis plus d'une heure, dit-elle. A peine eut-il entrevu le visiteur que Jobineau le reconnaissant courut à lui les mains tendues: — Je suis heureux de vous voir, dit-il, bien heureux! Comme il est loin le temps où j'allais pêcher sur la Rance, et où vous me faisiez signe d'entrer à la forge boire le verre de cidre frais tiré par Mathée... Et les moines de Léhon, si bons, si généreux! Ils se gardaient bien de marchander mon poisson, et songeant à ma petite famille ils payaient sans compter... Maintenant... — Maintenant les moines de Léhon dorment sur les bords de la Rance, et l'abbaye est à jamais ruinée. — Les misérables! les misérables! dit Jobineau entre ses dents. — Tais-toi, mon homme! murmura la femme, si les murs ont jamais eu des oreilles, c'est bien de ce temps... Les pauvres gens comme nous ne doivent point s'occuper des affaires politiques.

Jobineau frappa la table de son poing. — Il ne s'agit point de politique ici! mais de la tranquillité et de la prospérité de tous, du bonheur de notre existence et du salut de nos âmes. Nous étions heureux autrefois dans notre petit pays de Dinan, le commerce prospérait, nous gagnions de l'argent en approvisionnant les châteaux; les gens riches nous venaient en aide quand soufflait le vent de la misère, et la grande fortune de quelques-uns se répandait sur tous comme la rosée fertilise les champs. Aujourd'hui on traque, on guillotine les nobles, on déclare leurs propriétés biens nationaux, et on les vend à d'indignes gredins, à la porte de qui il ne fait pas bon frapper... Il y a deux ans nous vivions dans l'aisance, on ne parlait pas encore des « droits de l'homme... » Avec le règne de la liberté tout a changé pour nous... plus d'argent, tout le monde est pauvre... plus de dimanche, nous avons la décade... plus d'églises, on place sur l'autel du bon Dieu une pas grand chose qu'on appelle la « déesse Raison » et on veut que ça nous suffise! Malheur de malheur! qui m'aurait dit que je verrais des pareils jours.

— Les enfants écoutent, dit la femme, c'est jeune, ça peut parler. — Tant mieux! dit Jobineau d'une

voix ferme... Ils doivent grandir en gardant au cœur le sentiment de la justice... Approche, Suliac, et retiens ceci: avant la République nous étions presque riches, et j'aurais tiré dix écus de ma poche j'en apporte deux à ta mère ce soir... Ce n'est pas tout, souviens-toi que si ton père est encore en vie, il le doit à un de ces nobles que l'on guillotine aujourd'hui... le chagrin amenant la maladie, j'aurais peut-être perdu du courage, quand le bon Dieu envoya sur ma route le marquis de Coëtquen... Il me demanda la cause de ma tristesse et quand j'eus avoué que faute d'une grande barque je ne pouvais aller en mer comme mes camarades, il me donna une bourse remplie de pièces d'or, et je pus acheter Blanche-la-Sainte, une belle et bonne barque fine de coque, douce à la mer, et dont la voile fend l'air comme une aile d'oiseau...

— Ainsi, demanda Patira, vous vous souvenez du marquis Tanguy?

(A suivre).